



Direction des systèmes d'information

Comité des Infrastructures : dossier de <unité/campus> <Date>

Objectif : < Titre en une phrase résumant la demande >

< Description du projet sur environ une vingtaine de lignes mettant en évidence le besoin, les enjeux, les partenaires et l'agenda >

Synthèse financière

Montant du projet global	<montant global>	
Modernisation réseau local xxx	<coût 1>	<% montant global>
Interconnexion de sites xxx	<coût 2>	<% montant global>
Stockage de données xxx	<coût 3>	<% montant global>
Financement demandé	<montant global>	
Partenaire 1	<montant 1>	<% financement>
Partenaire 2	<montant 2>	<% financement>
Demande Comité des infrastructures	<montant 3>	<% financement>



Direction des systèmes d'information

<Page de garde>

<Titre de la demande>

<201x – 201y>



Direction des systèmes d'information

< Synthèse sur la présentation du projet >

<Rappel du contenu>

DEMARCHE

Les différentes composantes du projet doivent s'impliquer dans la réflexion dès l'origine. Il est recommandé de créer, s'il n'existe pas déjà, un comité réseau auquel participeront la direction et les différentes unités ou équipes de recherche. Ce comité aura en charge le suivi des différentes étapes du projet.

La Direction des systèmes d'information sera impliquée dans toutes les étapes du processus, que ce soit dans la phase d'analyse des besoins, de définition du projet, de l'appel d'offres ou de la mise en concurrence, de la mise en œuvre.

Un bilan technique et financier sera adressé au Comité des Infrastructures en fin de projet.

LE DOSSIER

Le dossier de présentation du projet est un document de synthèse qui doit permettre d'évaluer la demande aux plans technique et financier. Il comprendra obligatoirement une synthèse d'une page maximum (voir première page) reprenant la description rapide du projet, ses enjeux, les bénéfices attendus et un tableau financier récapitulatif, une présentation des partenaires, un bilan de l'existant, une description des limitations rencontrées et des besoins d'évolution, une description technique précise du projet et un plan de financement. Il devra exprimer une formalisation des bénéfices attendus de l'investissement (rapidité, économies de fonctionnement, sécurité, etc.).

Il peut être fait appel à la Direction des systèmes d'information dans la phase d'élaboration du dossier.

SYNTHESE DU PROJET

Ce chapitre, d'une page maximum, permet, à sa simple lecture, d'avoir une vision synthétique du projet. Il reprend donc en quelques lignes les composantes décrites dans les paragraphes suivants (voir première page proposée).

Il se termine par un tableau de synthèse financière.



Direction des systèmes d'information

PRESENTATION DES PARTENAIRES

Ce chapitre définit le périmètre du projet, il présente les sites et unités impliqués dans le projet, en particulier on veillera à traiter les points suivants :

- L'implantation géographique (un ou plusieurs sites, bâtiments...)
- Les laboratoires, équipes, activités scientifiques, collaborations, tutelles
- Les évolutions prévues :
 - constructions
 - arrivée de nouvelles équipes
 - nouveaux projets
 - ...
- Les applications, en particulier celles consommatrices de ressources réseau

BILAN DE L'EXISTANT

Ce chapitre détaillera l'architecture et les services réseau actuels, il doit permettre d'avoir une vision claire des ressources mises à disposition des partenaires et leur usage :

- Infrastructure physique : câblage, équipements
- Architecture logique, en différenciant bien les niveaux (niveau 2, niveau 3...)
- Connexion(s) extérieure(s)
- Services de base (nommage, messagerie, web, annuaires, sécurité...), leurs architectures
- Flux et volumes engendrés par l'ensemble des applications utilisant des ressources réseaux. Cela concerne les services de bases et les applications
- Besoin de calcul, de stockage, etc.
- Contraintes : elles peuvent être diverses à savoir géographiques, liées aux bâtiments, aux applications

EVALUATION DES BESOINS

Ce chapitre est essentiel pour définir une nouvelle architecture, de la couche physique aux services, qui corresponde aux attentes des partenaires. Les points suivants seront nécessairement abordés :

- Vieillessement des équipements
- Architecture : optimisation des flux, différenciation des services...
- Bande passante
- Sécurité
- Nouvelles applications
- Volumétrie de données, stockage
- Ressources calcul
- Bilan énergétique si ce point est pertinent



Direction des systèmes d'information

PRESENTATION DU PROJET

L'adéquation avec le chapitre précédent doit clairement ressortir dans la description de la nouvelle organisation :

- Infrastructure physique
- Equipements
- Architecture logique
- Nouveaux services et applications
- Qualité de service, disponibilité, traitement des anomalies
- Administration de l'ensemble, constitution de l'équipe en charge de la mise en œuvre et du suivi du projet

Tous les choix doivent être justifiés et envisagés dans une perspective de pérennité, d'amélioration du service et d'optimisation des coûts et ce, dans une perspective pluriannuelle.

Par ailleurs, si le projet permet une mutualisation de ressources entre différentes entités, cette mutualisation devra être décrite.

PLAN DE FINANCEMENT

Une évaluation financière détaillée est indispensable pour une décision du Comité des Infrastructures. Afin d'éviter tout problème au cours de l'analyse financière, il est impératif que figurent dans ce chapitre :

- Un devis pour chaque poste
- Un tableau récapitulatif clair
- Un plan de financement indiquant les parts respectives du Comité des Infrastructures, du département scientifique, du (des) laboratoire(s), des universités partenaires, des collectivités locales, etc.
- Une projection de l'évolution des coûts dans un cadre pluriannuel par rapport à la situation existante